

S.E.L.A.R.L. BENZAKEN & ASSOCIES

27 mars 2026, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le réseau privé sécurisé des commissaires de justice, considérée comme complète le 25 mars 2026, et en l'absence d'opposition du Président de la Chambre nationale des commissaires de justice,

La transformation en société d'exercice libéral à responsabilité limitée de la société par actions simplifiée « BENZAKEN & ASSOCIES », titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Nanterre (Hauts-de-Seine), a pris effet.

La dénomination sociale de la société n'est pas modifiée.

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure :

FOURREAU Arnaud, LACAS Marie-Line, SEBBAN Maurice-Alexandre

{post-content}